



Agence immobilière

Par Alexa

Bonjour,

Je souhaiterais savoir comment il serait possible de savoir si des nouveaux locataire sont en impayé de leurs loyers acutel ?

Comment reconnaitre des quittances de loyers falsifié ?

Merci beaucoup

Par isernon

bonjour,

vaste question, s'il existait une réponse simple et efficace, il n'y aurait plus de loyers impayés.

Avant la signature du bail, le propriétaire (ou l'agent immobilier) peut exiger certains documents du futur locataire, et de la personne qui se porte caution pour le locataire. La plupart de ces documents concernent l'identité ou le niveau de ressources des personnes.

le bailleur peut exiger :

- pièce d'identité
- justificatif de domicile
- justificatif de situation professionnelle
- justificatif de ressources

voir ce lien :

[url=https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1169]https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1169[ur]

salutations